

La praxématique et réhabilitation du réel

Fatima Zohra HARIG

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algérie

harig_bfz@yahoo.fr

Reçu: 25/09/2021,

Accepté: 13/12/2021,

Publié: 31/12/2021

ABSTRACT: *To name is not only to place oneself with regard to the object, it is also to take a position with regard to other denominations of the same object, through which speakers also take a position. It is consequently to situate oneself in relation to them. Where an idealist vision fixes a "being", an essence, the problematic of the praxeme seeks a production of meaning in action. The words we use come to us loaded with meaning from their previous uses. Their memory retains the trace of those who used them, wrote down the attitude they took towards the object. They are therefore carriers of voices that resonate through time and space.*

KEYWORDS: praxematic, lexical variation, praxeme, actualization, production conditions.

RÉSUMÉ : *Nommer ce n'est pas seulement se placer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquels des locuteurs prennent également position. C'est en conséquence se situer par rapport à eux. Là où une vision idéaliste fixe un « être », une essence, la problématique du praxème recherche une production de sens en acte. Les mots dont nous faisons usage, nous arrivent chargés de sens de leurs emplois antérieurs. Leur mémoire conserve la trace de ceux qui les ont utilisés, y ont inscrit l'attitude qu'ils prenaient à l'égard de l'objet. Ils sont donc porteurs de voix qui résonne à travers le temps et l'espace.*

MOTS-CLÉS : praxématique, variation lexicale, praxème, actualisation, conditions de production

Introduction

C'est le refoulement du référent dans le champ d'étude de la langue qui a donné naissance à la théorie praxématique. Cette théorie se définit comme anthropologique parce qu'elle se propose de prendre en considération « la production du sens par des sujets et le cadre effectif de réalisation. Cela concerne la compréhension des systèmes des langues permettant la communication aussi bien que celle des actualisations discursives particulières. Elle « s'attache tout particulièrement à inscrire le fonctionnement du langage dans l'ensemble des pratiques culturelles et sociales. La praxématique souligne que le sens n'est pas séparable de *l'agir humain*. C'est pourquoi elle reproche à la linguistique issue de Saussure de se désintéresser des conditions de « production » des signes dans les langues. » (V.Nyckees, 1998 : 258-259) L'option réaliste d'un tel cadre, qui intègre les déterminations perceptives, pratiques, historiques et sociales, est double. Elle s'intéresse à l'environnement (matériel, social, idéologique, interactionnel...) de production du système ou de l'énoncé et la dialectique qui se joue entre le langage et le réel. Mais elle concerne aussi l'activité des locuteurs engagés dans l'échange, à l'émission comme à la réception » (P. Siblot, 1999 : 24-25). La praxématique s'intéresse donc à la production du sens en tenant compte du contexte (pris au sens large du terme).

Robert Lafont est le concepteur qui énonce les fondements de la praxématique dans son ouvrage *Le travail et la langue* (1978). Cependant, c'est dans un ouvrage précédent, qu'est précisé le projet théorique de la praxématique : « une théorie totalisante et matérialiste » qui prend en compte le réel et considère le langage comme une praxis, *Introduction à l'analyse textuelle*, (1976) co-écrit avec F. Gardès-Madray Cette théorie pose que le réel ne peut être évacué du champ d'étude de la linguistique dans la mesure où le langage réfère à ce réel, il est donc nécessaire à la compréhension du fait linguistique.

1. Le praxème

Le concept clés de toute la pensée praxématique est la praxis linguistique. Elle est le moyen par lequel ce réel lui est accessible de façon intelligible. Ainsi, « la connaissance acquise dans la pratique du réel est capitalisée en langage où elle organise les représentations que l'homme se fait du monde » (P. Siblot, 1987: 51). En effet, « l'homme appréhende le réel qui

l'environne à travers à la fois la perception sensible qu'il en a et l'expérience qu'il acquiert dans l'action et la pratique » (id.) Cette capitalisation consiste en opérations sur le réel. Il s'agit, de manière précise, d'« opérations conceptuelles qui le définissent, le classent, le mettent en discontinuité signifiante » (R.Lafont, in J.M. Barbéris et al., 1983 : 55). Notons que ces « opérations ne sont perceptibles à notre esprit et nous les reprenons à notre compte que par le langage (...) » (R.Lafont, 1990 : 290) Elles sont à la base de la construction de la logosphère, une grille linguistique interprétative du réel dont le fonctionnement peut être assimilé à un découpage de ce réel en unités qui fondent la catégorisation référentielle à partir de laquelle, s'effectue la nomination. Ainsi, « pour constituer la catégorisation nominale d'un objet mondain, le langage procède dans son exercice courant par la sélection de « traits sémantiques ». Ceux-ci sont marqués, déterminés, fusionnés sur la base des expériences extralinguistiques, des savoirs pratiques socialement cumulés. (P. Siblot, 1995 : 91) On peut dire qu'il y a autant de logosphères que de perception du réel. La langue s'organise et s'ajuste en fonction d'une culture donnée. Les représentations du temps sont souvent mentionnées pour enrichir cette hypothèse, mais elle se vérifie à divers degrés linguistiques tant lexical que syntaxique. Ainsi, pour la théorie praxématique, « les sens capitalisés à partir des praxis le sont selon une relativité culturelle, mais aussi sociale, historique, environnementale. Il est normal car vital pour les Inuits de disposer de vingt et un termes pour désigner la neige, méconnue par contre des communautés que leur position géographique éloigne du phénomène. Les langues ne désignent pas un réel en soi, en son essence, mais pour nous, selon des visées pratiques que déterminent des facteurs culturels, sociaux, contextuels. Et le lexique n'est pas une nomenclature de dénominations qui désigneraient les mêmes êtres et les mêmes objets à travers le monde, le temps, les milieux sociaux..

Il est la addition d'actes de paroles conjoncturels, d'actes de nomination, autrement dit d'actualisations praxémiques dans lesquels s'expriment des points de vue, par définition relatifs, et dont la relativité linguistique constitue un des aspects». (P. Siblot, in C. Détrie 2001 : 139-140). Enfin, la notion de praxème permet non seulement d'intégrer la variation lexicale au sein même de la langue mais également de langue à langue. Cette modélisation de la nomination par le praxème permet donc de rendre compte

de la polysémie et de la néologie. Le praxème étant apte à recevoir, à enregistrer de nouvelles expériences.

2. Fonctionnement du praxème

R.Lafont remplace le signe linguistique par le praxème marquant ainsi une coupure épistémologique dans la saisie du sens, on ne parle plus de signifié mais de signifiante. On ne s'intéresse pas au sens produit mais au processus ayant abouti à ce sens. La langue permet donc de représenter tout ce qui nous entoure, tout ce que nous percevons à l'aide du lexique, à l'aide du praxème. « Pour Lafont, le sens s'origine dans l'agir humain et le mot est à considérer comme un praxème (du grec *praxis*, « action, travail »), c'est-à-dire comme outil à produire du sens, on pourrait presque dire à le fabriquer. » (C.Bayon et X. Mignot, 1995 :192).

Dans la version première proposée par R.Lafont, le fonctionnement du praxème s'appuie sur les notions d'implication / explicitation de traits du réel. Ainsi pour l'auteur, il est question de mettre l'accent sur le fait que le sens n'est pas donné mais qu'il est le produit d'un travail de construction. C'est à partir de l'expérience que l'on a du réel que nous catégorisons ce dernier. C'est donc cette somme d'expériences qui est implicite pour être ensuite explicitée lors de la mise en discours. Cette explicitation ne doit pas, selon R.Lafont, être comprise comme la restitution d'un sens précis, c'est pourquoi il parle de programmes de sens. (R. Lafont, 1978 : 143-148).

Si cette précision permet de mettre en évidence l'importance de l'expérience que l'on a du réel, selon P. Siblot, elle met trop l'accent sur la parole au détriment de la langue : pour que l'on puisse ajuster du sens il faut que celui-ci ait déjà été enregistré en langue. De plus cette présentation enferme une dialectique importante, celle du Même et de l'Autre. En effet, selon P. Siblot, « le terme dialectique a, dans la première schématisation, été utilisé pour désigner le processus d'inclusion/exclusion des traits dans une catégorisation nominale, et dans le découpage correspondant opéré sur la réalité. C'était, dit-il, reprendre l'analyse componentielle du contenu sémantique, ou son analyse en CNS (conditions nécessaires et suffisantes), afin de les insérer dans une compréhension dynamique. » (P. Siblot, 1995 : 177).

La définition du praxème connaîtra une modification au niveau de ses termes expliquant le processus de production de sens, d'une part, et ce changement se manifesterà, d'autre part, par la prise en compte du dialogisme de la nomination. En ce qui concerne le changement de termes P. Siblot préfère parler d'« actualisation » au lieu d'« explicitation», et utiliser « capitalisation » à la place de « l'implication ». Capitalisation permettant de mieux saisir la dimension de thésaurisation des programmes de sens. De plus, s'il est vrai que cette opération peut s'effectuer à partir de la distinction de certains traits, elle n'y est pas limitée, ou alors, le sens serait figé et le praxème n'aurait pas lieu d'être posé.

En fait, « la problématique du praxème conduit à substituer à l'identification de sèmes différentiels la compréhension des processus dont ils sont le résultat, et dans lesquels se repèrent les expériences du monde qui les régissent. Aux praxis manipulatrices et sociales qui environnent et conditionnent la production praxémique de sens, on ne manquera pas d'ajouter, la praxis linguistique. Nommer ce n'est pas seulement se placer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquels des locuteurs prennent également position. C'est en conséquence se situer par rapport à eux. Là où une vision idéaliste fixe un « être », une essence, la problématique du praxème recherche une production de sens en acte. Elle y reconnaît des fonctionnements dynamiques et retrouve, au cœur du nom, le dialogisme, dans la « dialectique interne du signe » dont parle Bakhtine. La compréhension de cette dernière semble la condition d'une connaissance approfondie de la catégorie nominale. » (P.Siblot, 1997 b : 55)

3. Dialogisme de la nomination

La notion de dialogisme est généralement issu des écrits du cercle de M. Bakhtine dès les années 1930, renvoie à la « capacité d'un énoncé à faire entendre,

outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent

énonciativement» (J. Brès, in C. Détrie, 2001 : 83).

Le dialogisme est appliquée à la nomination pour mettre en évidence la pluralité des points de vue possibles par rapport à un référent, étant entendu

que l'on ne peut représenter ce dernier dans sa totalité mais surtout que nous n'en avons qu'une représentation. Ce que nous percevons de la réalité dépend donc de l'angle sous lequel nous nous plaçons.

« Ce que le nom exprime apparaît (donc) comme la seule chose qu'il puisse dire : les rapports du locuteur à la chose. Le nom ne saurait nommer l'objet « en soi » et ne peut délivrer que la représentation que nous nous en faisons ; il dit ce qu'est l'objet « pour nous », dit nos rapports à son égard. Et ce sont ces derniers qui fondent le sens inscrit dans le nom que nous lui assignons. » (P. Siblot, 1997 b : 52-53).

Ainsi le mot « *casbah* » a dès le début de son transfert en langue française non seulement représenté la citadelle mais également le rapport à l'autre. « *Casbah* » a, par un néologisme de sens, fini par représenter la ville arabe, la territorialisation et l'ethnisation d'un espace, du moins pendant la période coloniale. Là où l'analyse traditionnelle voit une connotation péjorative, l'analyse praxématique, par une reconstruction du sens y voit l'inscription d'un positionnement, d'un point de vue.

La division entre les deux principales communautés, arabe et française, constituait une disposition de l'espace due en grande partie au regard porté sur l'autre. Ce regard s'inscrit dans une praxis déterminée par le contexte historique, social bien tangible. Aussi, la péjoration inscrite dans *casbah* ne peut-elle être considérée comme un effet de sens, mais comme un programme de sens. La signifiante permet donc de comprendre comment un même mot peut représenter des réalités parfois très éloignées les unes des autres.

La spécificité de la catégorisation permet de mettre en avant la nécessité de distinguer la nomination de la dénomination. « Les mots dont nous faisons usage, nous arrivent lestés des sens dont les emplois antérieurs les ont chargés. Leur mémoire conserve l'empreinte de ceux qui, en les utilisant, y ont inscrit la posture qu'ils prenaient à l'égard de l'objet. Ils sont en cela porteurs des « voix » dont nous reprenons l'air et la chanson.

Selon Bakhtine, ils sont la manifestation première du dialogisme « l'arène des luttes sociales », . Alors que la dénomination fige et efface cette dynamique dans l'abstraction illusoire d'une « objectivité » uniforme, la

problématique de nominations produites en discours et dans lesquelles le locuteur, en exprimant son point de vue, prend simultanément position à l'égard de ce qu'il nomme et de ceux qui par ailleurs nomment aussi de façon similaire ou différente cet objet, conduit au contraire à rechercher les tenants et les aboutissants de la production de sens. » (P. Siblot, 1998 : 34)

Cette prise de position à l'égard du référent se réalise tant à l'égard des « objets » qu'à l'égard des « personnes ». Les « objets » pouvant être considérés selon différentes praxis comme nous venons de le voir. Il est une praxis que nous n'avons pas encore mentionnée : la praxis scientifique. Si l'« objet » représenté est nommé par un terme scientifique, cela détermine l'angle sous lequel se place le locuteur par rapport à la possibilité qu'il a de le nommer par un mot de la langue courante. Cette notion de point de vue permet de considérer les termes scientifiques comme des praxèmes. Il en va de même pour les noms propres. Il n'y a pas pour la praxématique de distinction à opérer entre les deux, nous pouvons citer comme exemple le terme coronas virus ou covid-19 qui va faire l'objet d'une analyse dans un autre article.

4. Le praxème et la science

En fait la praxématique établit un parallèle entre la praxis linguistique et la praxis scientifique : toutes deux sont des « productions linguistiques de sens » même si elles sont « réparties à des niveaux différents » (J.M. Barbéris et al. 1983 : 26). Dans la définition donnée de la connaissance par la praxématique, il est précisé que la « production scientifique de connaissance développe les possibilités existantes de la praxis linguistique. » (id.) c'est précisément à partir de la systématisation de la dialectique du réel au langage que la praxématique explique la démarche scientifique. En praxis scientifique, cette dialectique est transposée en celle de la théorie et de la pratique. Ainsi que le précise Bachelard, « il y a une rupture entre la connaissance sensible et la connaissance scientifique. On voit, dit-il, la température sur un thermomètre, on ne la sent pas. Sans théorie, on ne saurait jamais si ce qu'on voit et ce qu'on sent correspondent au même phénomène. » (G. Bachelard, 1966 : 10)

Aussi, la théorie peut-elle être définie comme étant « l'élaboration rationnelle abstraite qui propose une interprétation du réel par l'énoncé de lois scientifiques établissant entre les faits des rapports mesurables, universels et nécessaires ; la méthodologie expérimentale ayant à charge de mettre en évidence ces lois et de valider la théorie ». (J.M. Barbéris et al., 1983 : 92)

« La procédure scientifique apparaît comme une *production de sens en connaissance de cause*, grâce au double contrôle que le langage scientifique exerce sur sa dialectique interne d'une part, et sur la dialectique qu'il entretient avec ses objets d'étude, d'autre part. (...) Aussi un nom, qu'il appartienne au langage scientifique ou au langage ordinaire, ne peut-il d'aucune façon dire ce qui est *'en soi'*. Il ne dit jamais que ce qui est *'pour nous'* : ce qui nous *paraît être*. » (P. Siblot, 1995 : 99).

Ainsi, pouvons-nous dire avec F. Gaudin qu'il « existe donc bien un lien organique entre l'empire de la théorie et le territoire de la pratique. Cette dernière, précise-t-il, où s'ancre le savoir, lui confère, en le vérifiant, le statut de vérité. » (F. Gaudin, 1990 : 320-323) Mais la vérité en science est relative. En effet, la validité des concepts « n'est jamais que temporaire, soumise qu'elle reste au certificat temporaire que la pratique accorde à la théorie » (J.M. Barbéris et al, 1983 : 92). La validité permet d'accéder à la connaissance. De la même façon, qu'elle réalise une vérification continue du sens des concepts utilisés.

« La particularité, l'efficacité, et la prééminence conséquente de la production scientifique des connaissances tiennent à ce qu'elle constitue une production explicitée et contrôlée de sens. La scientificité est acquise dans le retour réflexif que la recherche exerce sur sa propre démarche ; autrement dit, dans le parti épistémologique que le discours scientifique tire de possibilités offertes au niveau métalinguistique. Ce *'self-contrôle'* est réalisé de deux façons complémentaires. D'une part l'objet d'étude réel, l'objet mondain, est nettement dissocié de l'objet théorique à construire. On rend rigoureuse la cohérence interne du modèle élaboré en remplaçant les langues naturelles par des métalangages spécialisés qui s'efforcent de fixer biunivoquement le sens des termes, et en recourant aux métalangages mathématiques qui garantissent l'exactitude logique. (...) Le sens des termes scientifiques ne saurait donc être recherché dans les termes *'eux-mêmes'* ; il résulte de rapports explicites et

justifiés, de hiérarchies et d'implications qui forment ces systématiques. D'autre part, la démarche scientifique substitue la systématique de la méthode expérimentale aux déterminations pratiques qui régissent le rapport du langage ordinaire au réel. » (P. Siblot, 1995 : 97).

5. Catégorisation du Nom

Nous avons pu voir lors de la présentation de la notion de catégorisation (supra : 20) que celle-ci était systématiquement distinguée en nom commun et nom propre. Nous avons précisé que cette distinction s'opère sur la base de critères syntaxiques et sémantiques. Rappelons avec S.Leroy et P. Siblot (2000: 90) que ces critères « conduisent à faire du nom propre une catégorie, nominale certes, mais seconde et distincte du nom commun. Distinction renforcée, précisent-ils, par la linguistique au motif de sa spécificité sémantique (...) » En effet, l'unicité du nom propre fait dire qu'il consisterait en une simple étiquette à laquelle correspondrait une chose. Pour Ducrot et Todorov, il aurait un référent mais pas de sens (in S.Leroy et P.Siblot : 90). Nous avons vu comment S. Leroy et P. Siblot réfutent cette affirmation en donnant,

notamment, l'exemple du nom « Paris » pouvant référer à au moins cinq référents (supra : 21). Les auteurs rappellent que déjà dans son ouvrage traitant de la sémantique, M. Bréal avait pris position vis à vis de cette distinction. « La différence avec les noms communs est une différence toute intellectuelle.

Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels. Un adjectif comme *augustus*, en devenant le nom d'Octave, s'est chargé d'une quantité d'idées qui lui étaient d'abord étrangères. D'autre part, il suffit de rapprocher le mot *César*, entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand *Kaiser*, qui signifie « empereur », pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir nom commun. D'où l'on peut conclure qu'au point de vue sémantique les noms propres sont les substantifs par excellence. (Bréal 1897, in S.Leroy et P. Siblot, 2000: 90).

Cette appréhension du nom propre vient appuyer celle de la praxématique qui ne pose pas une différence flagrante entre les deux catégories. En effet, à partir

d'un certain nombre d'analyses portant sur le nom propre¹ particulièrement sur les ethnonymes, P. Siblot pose que «du point de vue praxémique, il n'y a pas lieu de distinguer radicalement deux sortes de noms, Nom commun et Nom propre, mais de considérer un continuum entre deux points de vue pris en charge par le nom : celui des désignations qui catégorisent, et celui des noms qui individualisent.

L'usage de la majuscule signale une position intermédiaire où les ethnonymes assurent, au sein d'une catégorisation, la désignation d'un référent perçu comme particulier. » (P.Siblot, 1998a: 37). Ainsi, les ethnonymes sont, selon lui, « porteurs d'une signifiante dont on sait, de toujours qu'elle n'est pas neutre (...) Algérien (ce) prétendant normal à la désignation des autochtones pour l'ensemble du territoire de l'Algérie, se voit pourtant écarté au profit d'Arabe (ou de ses concurrents Indigènes, Musulmans). Il est en effet le lieu et l'enjeu d'une bataille référentielle où se joue la légitimité politique du cadre colonial » (id.: 38). Cet aspect a également été étudié par J.Brès, pour qui l'identité ethnique « opère selon les processus de différenciation et d'identification : l'identité ne préexiste pas au contact. Elle est un produit sociohistorique qui naît de lui ». (J. Brès, 1991 : 94)

Sur le plan sémantique,

« Une nomination exprime une façon variable de considérer l'être nommé, et cela qu'elle soit individualisante ou classifiante. Il ne revient pas au même d'appeler la même personne Monsieur le Directeur, M. Dupond, le Rastignac de la grande distribution, Pierre, Pierrot, le grand blond qui rit jaune, l'autre imbécile... Chacune des désignations repose sur l'assignation d'une catégorisation ou d'un nom propre ; elle constitue une prédication et implique une prise de position du locuteur envers le référent en même temps qu'à l'égard des autres nominations» (S.Leroy, P.Siblot, 2000 : 92).

¹cf. P. Siblot, 1994, De l'actualisation du nom propre, Modèles linguistiques tome XV, fasc.2, 69-84 et P. Siblot, 1997 c, «D'un nom l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique*, 29-30, 3-18.

6. Le réel et négociation du sens

La catégorisation passe également par un choix parmi les possibilités de nommer en dehors du nom comme les lexies complexes, les périphrases. Si ces différentes possibilités de représenter le référent demeurent de l'ordre du discursif, elles ne sont pas pour autant dénuées d'intérêt quant à l'interprétation qu'elles peuvent permettre, notamment pour déterminer le positionnement d'un locuteur. Dire que « kheima est une sorte de tente », que « le hidjab est une espèce de voile », ne revient pas au même que de poser le « kheima » comme étant une tente et le « hidjab » de voile. Ce sont ces nuances, ces réajustements qui peuvent être révélateurs du positionnement du locuteur. Les théories cognitives peuvent aider à détecter ces positionnements. En fait la praxématique apporte une nouvelle manière de considérer la catégorisation.

Cette dernière consiste en représentations variables du réel, qui peuvent atteindre un certain degré de stabilité, notamment à travers le praxème.

Le praxème exprime toute son éventualité de sens, en fonction des circonstances dans lesquels il est utilisé. Pour V. Nyckees « les unités lexicales sont bel et bien des « praxèmes », c'est-à-dire des outils d'analyse du réel en relation avec des pratiques socio-culturelles.

On sera peut-être tenté de voir là une évidence qui prend une signification particulière au moment où la sémantique cognitive fait ressurgir dans le champ de la sémantique la question de la constitution des significations linguistiques. » (V. Nyckees, 1998 : 260).

Conclusion

La nomination n'est pas toujours un fait acquis, elle est constamment remise en question, rejouée.

Il semble que si l'on veut comprendre les mécanismes de la production du sens, on ne peut faire l'économie d'étudier d'un point de vue cognitif les phénomènes qui y sont liés, il ne s'agit pas de se substituer aux psychologues et autres spécialistes des sciences cognitives, mais d'interpréter les faits linguistiques à partir de l'observation d'énoncés concrets. Ainsi, on pourrait interpréter l'utilisation des enclosures que nous évoquions plus haut avec l'exemple de « *une sorte de* » comme le symptôme de la difficulté de catégoriser le *realia*.

Ce phénomène est déjà présent pour la représentation des référents d'une même culture, on peut imaginer cette difficulté lorsqu'il s'agit de représenter des éléments d'une culture étrangère. La sémantique cognitive interprète ces hésitations de la nomination comme un processus normal de la catégorisation, en ce sens qu'il existe des catégories difficiles à classer. Ce sont ces catégories qui ont amené la sémantique cognitive à reconsidérer le modèle des conditions nécessaires et suffisantes (CNS).

Bibliographie

- Bachelard G., 1966, *La philosophie du non*, Paris : PUF
- Baylon C., Mignot X., 1995, *Sémantique du langage, initiation*, Paris : Nathan Univers.
- Bréal M., 1897 / [1983], *Essai de sémantique*. Paris : G. Montfort
- Brès J., 1998, «De Bally à la praxématique» in. *De l'Actualisation*, C.N.R.S. Éditions pp.59-79.
- Gardès, Madray F., Siblot P., 1986, « Conflit d'identité, conflits sur le sens » in *Mots* n°13
- Lafont R., 1990, *Le Dire et le Faire*, Langue et praxis
- Leroy S. , Siblot P., 2000, « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots*.
- Nyckees V., 1998, *La sémantique, Belin, Paris*.
- Siblot P, 1988, « Le sens des réalités. Réel, praxis et production signifiante », *Linx*, Paris X, n°19
- Siblot P., 1993, « De la valeur linguistique du signe à la signifiante du praxème » in. *Langage et praxis*
- Siblot P., 1994, « Les variations sémantiques d'un emprunt ou de la détermination de la production de sens par la perception de l'altérité» in *Mots et enjeux dans les contacts interethniques et interculturels sous la direction de Khadiyatoulah Fall, Daniel Simeoni, Georges Vignaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 107-125
- Siblot P., 1995, *Comme son nom l'indique... Nomination et production de sens. Thèse de Doctorat d'Etat*. Université de Montpellier III 8 vol.
- Siblot P., 1997 b, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langage*, Larousse, 127, 38-55.